

CONTRAT LOCAL DE SANTE SUD GIRONDE

N° Fiche – Action : 1-2

AXE DE L'ACCORD CADRE : Axe 1 : Promouvoir l'évolution de l'accès aux soins et l'offre d'un territoire en mutation

Objectif intermédiaire B : Accompagner les changements de pratiques professionnelles

**Pilotes du groupe de travail auquel l'action est rattachée :
ARS et URPS Médecins Libéraux**

INTITULE DE L'ACTION :

« Accompagnement aux CPTS »

Maître d'ouvrage de l'action : Assurance Maladie (CPAM et MSA) -ARS-URPS ML

Nom du référent : Sabine Lateyron (CPAM)/Patrice Dubreil (ARS)

Préambule :

Créées par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016, **les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)** visent à répondre aux attentes exprimées par les professionnels de santé qui souhaitent promouvoir les soins primaires et l'amélioration de l'organisation des parcours des patients. Cette organisation souple, composée à l'échelle d'un territoire de professionnels de santé du premier et second recours, de structures sanitaires et médico-sociales, doit permettre de répondre aux difficultés croissantes pour trouver un médecin traitant, de répondre à la demande de soins non programmés en ville mais également d'assurer une meilleure coordination des acteurs dans l'organisation des parcours de soins et de développer la prévention. Il n'est pas attendu pour autant une participation exhaustive des professionnels du territoire.

La reconnaissance d'une CPTS se matérialise par la validation de son projet de santé par l'ARS.

Le 20 juin 2019 un accord conventionnel interprofessionnel en faveur de l'amélioration de l'accès aux soins et du développement de l'exercice coordonné a été signé entre l'UNCAM (Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie) et les syndicats représentatifs des différentes professions de santé. Le soutien financier assurance maladie sera apporté dans le cadre d'un contrat passé entre l'ARS, l'assurance maladie et la CPTS et contribuera au financement du fonctionnement de la CPTS et à la réalisation de missions.

Situation du sud Gironde :

L'offre de soins libéraux est plutôt favorable sur le territoire du CLS Sud Gironde comparativement au niveau régional pour plusieurs professions : infirmiers, psychologues, orthophonistes et sages-femmes. Cependant, des densités inférieures au taux régional sont observées pour les chirurgiens-dentistes et masseurs-kinésithérapeutes.

L'offre de soins de médecins généralistes est insuffisante sur une partie du territoire du Sud Gironde (secteur de Bazas et La Réole) et particulièrement insuffisante sur le secteur de Monségur.

En 2018, 110 médecins exercent une activité de médecine générale sur le territoire.

Le territoire comprend 4 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et 2 équipes de soins primaires (ESP).

Cadre des instances d'accompagnement à la mise en place des CPTS :

On peut noter deux échelons :

Echelon N : Instance collégiale/départementale : AM, ARS, URPS ML : validation des lettres d'intention et des projets

Echelon N-1 : accompagnement technique CPAM/ARS du groupe ou des groupes d'intention. C'est à cet échelon que s'inscrit le Contrat Local de Santé.

<p>Objectif intermédiaire et problématique(s) traitée(s):</p>	<p><input type="checkbox"/> Accompagner les changements de pratiques professionnelles</p> <p><input type="checkbox"/> Développer une communauté de professionnels permettant de promouvoir les soins primaires</p> <p><i>Les soins primaires ? Il s'agit d'une approche globale de la santé et du bien-être centrée sur les besoins et les préférences des individus, des familles et des communautés. Elle recouvre des déterminants de la santé plus larges et met l'accent sur le bien-être et la santé physique, mentale et sociale, considérés dans leur ensemble et de manière interdépendante. L'objectif est de fournir des soins aux personnes dans leur globalité, en fonction des besoins de santé tout au long de leur vie, et non pas simplement de traiter certaines maladies données. Les soins de santé primaires garantissent que les personnes reçoivent des soins complets, depuis la promotion et la prévention jusqu'au traitement, à la réadaptation et aux soins palliatifs, au plus près possible de leur environnement quotidien.</i></p> <p><input type="checkbox"/> Améliorer la coordination entre acteurs du soin</p>
<p>Objectifs opérationnels de l'action qui doivent être évaluables</p>	<p>Mettre en place 1 ou plusieurs CPTS Sud Gironde en tenant compte des dynamiques professionnelles et des habitudes de vie de la population. Le Sud Gironde compte 114 213 habitants.</p>
<p>Indicateurs d'évaluation de processus : <i>comment faire pour atteindre les objectifs ?</i> de résultats : <i>qu'a-t-on obtenu au regard des attentes ?</i> d'impact : <i>quels résultats indirects peut-on espérer ?</i></p> <p>Quantitatifs, qualitatifs ainsi que les critères d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - l'accès aux soins : permettre à tout habitant d'avoir accès à un médecin traitant - la prise en charge des soins en ville - la régulation des plages de soins non programmés - le recours à la télésanté et la téléexpertise - l'amélioration des parcours pluriprofessionnels des patients -la continuité des soins -le fonctionnement administratif de la CPTS -le pilotage et le fonctionnement de la CPTS
<p>Types et modalités d'action</p> <p>Ateliers, événementiels, réseaux, orientations, formations, consultations...</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Organiser des réunions collectives sur le territoire Définir un chef de file et un noyau dur de soignants qui sera le groupe de mobilisation Transmettre une lettre d'intention de la part des libéraux du territoire de créer une CPTS en Sud Gironde autour -Mettre en place une coordination ingénierie du projet de santé de la future CPTS grâce à l'appui de l'ARS, l'AM, la CPAM, la MSA, l'URPS ML et le CDOM -Etudier le modèle de fonctionnement de la CPTS à mettre en place sur la base du projet de santé
<p>Publics visés selon âges, territoires, sexes, pratiques, situation sociales, communautés, coopérations...</p>	<p>Professionnels de santé du Sud Gironde, Etablissements de santé du territoire</p>
<p>Localisation de l'action territoires couverts et ancrage sur des activités, des</p>	<p>L'ensemble du territoire Sud Gironde</p>

quartiers, des services...	
Mobilisation et participation implication et animation d'acteurs locaux, bénévoles, professionnels, usagers...	La méthodologie précise est à définir. Toutefois pour élaborer le projet de santé territorialisé, nous devons nous assurer de la contribution d'un noyau dur d'acteurs, usagers compris représentatif de la couverture du territoire Sud Gironde.
Temporalités de l'action début et fin, fréquence et durée, caractère pérenne ou expérimental de l'action...	2 ans maximum pour mettre en place la CPTS Sud Gironde Echéance : 2021 Caractère pérenne
Moyens de l'action budget éventuel, mise à disposition de locaux ou de personnes...	Budget : - ingénierie de projet CPTS - frais liés aux rencontres, aux conseils et études externes si nécessaire, aux actions de concertation
Suivi et pilotage de l'action modalités et processus de suivi de l'action, outils et espaces de pilotage	1/ Promotion du dispositif sur les territoires auprès des professionnels de santé 2/Accompagnement des projets de CPTS : modalités de fonctionnement, définition d'un budget gestion et actions de prévention, définition et écriture du projet de santé, actions de concertation Pilotage et suivi par un groupe de soignants mobilisés sur le Sud Gironde et grâce au soutien de la CPAM, la MSA, URPS ML, ARS, CDOM.
Evaluation de l'action modalités d'évaluation de l'action, implication des habitants/bénéficiaires	-Enquête des professionnels de santé sur leurs pratiques dans le cadre de la CPTS -Enquête auprès des bénéficiaires -Analyse sur la base des indicateurs Evaluation à la fin de ce CLS, 2 ans après la mise en place de la CPTS courant 2023
Pistes de financement	ARS

Etape d'avancement	Calendrier prévisionnel									
	2019	2020		2021		2022		2023		
		Sem 1	Sem 2	Sem1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	Sem 1	Sem 2	
Lettre(s) d'intention de création d'1 ou de plusieurs CPTS	→									
Réalisation du projet de santé		→								
CPTS en fonctionnement				→						